

# Négociation plan de mobilité #1 – Manque d’ambition de l’entreprise : faire mieux sans rien changer

## Forfait Mobilité Durable : Orange freine des quatre fers !

Ils veulent sauver la planète... Mais pas trop vite ! Pas trop cher ! Et surtout sans rien changer !  
Bienvenue chez Orange, l’écologie de vitrine, le conservatisme de gestion.

Derrière les beaux discours sur la neutralité carbone, c’est le sabotage organisé des mobilités durables.

À l’heure actuelle, 11% des salariés bénéficient du Forfait Mobilité Durable (FMD) et l’entreprise ambitionne d’avoir seulement 15% de salariés utilisateurs des mobilités douces.

**À noter :** le forfait actuel est de 400€ et n’est utilisé qu’à hauteur de 289€ en moyenne.  
Et quand la **CFDT**, seule signataire historique de l’accord, propose des avancées concrètes, la direction dit : **NON**.

## Un mur de mauvaise foi

400€ par an de FMD comme le précédent accord : C’est l’aumône voulue par la direction.

Et encore... Le forfait saute dès que tu te fais rembourser ton abonnement de transport.

***Oui, tu as bien lu :***

***chez Orange les 50% de remboursement légal des transports en commun sont ponctionnés sur ton Forfait Mobilité Durable.***



## **Résultat :**

**Pas de vélo + train / Pas de marche + métro / Pas de trottinette + tram...  
L'intermodalité ? Orange s'en moque royalement !**

## **Ce qu'on entend en négociation :**

*« La marche à pied ?*

*Ce n'est pas un mode de transport. »*

Orange ne prend pas en compte la marche à pied car cela ne lui offre pas un avantage fiscal.

## Le constat est clair :

- 70% des collègues viennent en voiture individuelle.

Et pour le covoiturage ? Orange refuse de revoir les horaires, l'organisation du travail ou les aides pour l'encourager.

- Des disparités au sein du groupe Orange existent avec des conditions meilleures dans certaines filiales.

## Ce que la CFDT revendique :



- **Un remboursement partiel du transport en commun indépendant du Forfait Mobilité Durable (FMD).** Le FMD doit s'ajouter et non servir de prétexte à l'entreprise pour respecter le minimum légal.

- **Un vrai FMD à 900€ pour chacun d'entre nous,** comme dans certaines plus petites entreprises qui, elles, agissent concrètement.

- **75% de prise en charge des transports en commun pour tous,** statut privé ou public, comme la loi l'autorise.

- **Une aide à l'achat et à l'entretien du vélo, parkings relais, bornes de recharge.**
- **Une aide à l'achat d'équipement de sécurité pour prévenir les accidents de trajet** (198 accidents avec arrêt de travail en 2023 chez Orange).
- **Une indemnité marche**, c'est 0% de CO<sub>2</sub> en plus et 100% de bénéfices santé !

## **Et pendant ce temps-là...**

**Orange évoque une emprunte totale des trajets de 1,5 million de tonnes de CO<sub>2</sub> dont 80% proviennent des trajets domicile-travail.**

**La direction affiche, objectif 2040, net zéro carbone avec la réduction de 90% des émissions de gaz à effet de serre. Sans investissement dans la mobilité durable, la direction n'y arrivera pas.**

**De plus, par ses innombrables déménagements, la Direction éloigne souvent un peu plus le lieu de travail du domicile des salariés.**

**La direction fait la sourde oreille : elle bloque, elle temporise, elle freine...**

## **Prochaine séance de négociation : 3 septembre 2025**

Négociation plan de mobilité #1 – Manque d'ambition de l'entreprise : faire mieux sans rien changer  
Documents

[Négociation plan de mobilité #1 – Manque d'ambition de l'entreprise : faire mieux sans rien changer](#)